

FICHE AMENDEMENT

Proposition d'amendement à l'Article 15

Déposée par Monsieur Eckstein-Kovács Péter

Qualité : - Membre suppléant

Article 15 Para 2 – modifier comme suit :

Les domaines d'action d'appui sont :

- l'emploi
 - l'industrie
 - l'éducation, la formation professionnelle et la jeunesse
 - la culture
 - la protection de la diversité culturelle, linguistique et religieuse de l'Union
 - le sport
 - la protection contre les catastrophe.
-